

Réf: Dossier N° 146302

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADI SECURITE CONSEILS »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
QUARTIER JEAN-FOLLY, Lot 108, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADI SECURITE CONSEILS »

Objet : Gardiennage et sécurité privée
Installation vidéo surveillance
Diverses prestations de services se rapportant à l'objet social

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
QUARTIER JEAN-FOLLY, Lot 108, Ilot 0

Dirigeant(s) : M YOBOUE KOUAME FRANCIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08977 du 30/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44849/GTCA/RC/2022 du 30/09/2022

